

**LES
CARRÉS**

.....

**2020-2021
11^e édition**

L'essentiel

du

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Catherine Roche

G*ualino* un savoir-faire de
Lextenso

2020-2021
11^e édition

L'essentiel

du

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Catherine Roche

 *Gualino* un savoir-faire de
 Lextenso

LES CARRÉS



Cette collection de livres présente de manière synthétique, rigoureuse et pratique l'ensemble des connaissances que l'étudiant doit posséder sur le sujet traité. Elle couvre :

- le Droit et la Science Politique,
- les Sciences économiques,
- les Sciences de gestion,
- les concours de la Fonction publique.

Catherine Roche est Professeur des Universités à l'Université du Littoral Côte d'Opale où elle enseigne les relations internationales et les politiques internationales et communautaires.

Du même auteur, chez le même éditeur :

Collection « Carrés Rouge »

- L'essentiel du Droit de l'environnement, 11^e éd. 2020-2021.



© 2020, Gualino, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
ISBN 978-2-297-09235-7

Suivez-nous sur



www.gualino.fr

Contactez-nous gualino@lextenso.fr

PRÉSENTATION

Le Droit international public a pour objet de régler les relations au sein de la société internationale. Ce droit s'intéresse aux **rappports entre** sujets de Droit international, c'est-à-dire principalement les **États** et plus récemment les **organisations internationales**. Si les individus ont fait une apparition dans la société internationale depuis une cinquantaine d'années, ils ne restent que de simples acteurs et ne sont pas de véritables sujets de droit.

La société internationale est une communauté hétérogène, décentralisée, conflictuelle mais marquée par une volonté de créer des solidarités.

Elle est hétérogène du fait de la multitude d'États qui la composent, des États très différents sur tous les plans : physique, économique, politique...

Elle est décentralisée, parce que le Droit international est marqué par le principe de souveraineté des États. Les États sont indépendants et juridiquement égaux, il n'existe pas de pouvoir supérieur pouvant leur imposer une politique commune, ou l'application d'une décision d'une juridiction internationale (nous verrons d'ailleurs que la compétence de ces juridictions n'est pas obligatoire pour les États). On relève donc une multiplicité de volontés égales qui peuvent s'affronter.

Elle est conflictuelle en conséquence des deux éléments précédents : qu'il s'agisse de conflits de « blocs », de « voisinage », ou infra-étatiques, la société internationale a été et reste le théâtre de tous les types d'antagonismes.

Malgré tout, une volonté de créer des solidarités existe. Elle est soulignée par la **multiplication des organisations intergouvernementales**, et le **nombre important de traités internationaux** conclus entre les États. Paradoxe de la société internationale, jamais les conflits régionaux n'ont été aussi nombreux, jamais le nombre d'organisations internationales – notamment régionales – n'a été aussi élevé. Dans le même esprit, les sommets interétatiques sont de plus en plus fréquents et les relations internationales deviennent essentielles.

Le Droit international public a donc le rôle – difficile – de régler ces relations. Il est alors tout autant un droit de l'utopie, par exemple lorsqu'il pose le principe de l'interdiction du recours à la force, qu'un droit du pragmatisme lorsque dans le même temps il réglemente l'usage de cette force. Au vu des dernières évolutions du Droit international, ou plutôt de l'utilisation qui en est faite, on peut même se demander s'il n'est pas devenu un droit utopique...

Le présent ouvrage a pour ambition de permettre à l'étudiant d'avoir une vue d'ensemble du Droit international public, en *présentant successivement les modes de formation de ce droit, les acteurs de la société internationale, le droit régissant les relations internationales et les espaces.*

Plan de cours

Présentation

3

PARTIE 1

La formation du Droit international public

Chapitre 1 – Les traités

19

1 – La conclusion des traités

21

- *L'élaboration du texte conventionnel* 21
 - a) La négociation 21
 - b) L'adoption 21
- *L'expression par l'État de son consentement à être lié* 22
 - a) La ratification 22
 - b) L'adhésion 22
- *Les réserves* 22
 - a) Définition 22
 - b) Effets des réserves 23
- *L'entrée en vigueur* 23

2 – La validité des traités	24
■ <i>Les vices du consentement</i>	24
a) L'erreur	24
b) Le dol	25
c) La contrainte	25
d) Irrégularité du consentement au regard du droit interne	25
■ <i>Illicéité de l'objet du traité</i>	25
■ <i>Effets de la nullité des traités</i>	26
3 – Les effets des traités	26
■ <i>Effets des traités à l'égard des parties</i>	26
■ <i>Effets des traités à l'égard des tiers</i>	27
a) Principe	27
b) Exceptions	27
■ <i>Effets des traités à l'égard d'autres normes</i>	27
a) Vis-à-vis des autres sources du droit	27
b) Vis-à-vis des autres traités	27
■ <i>Interprétation des traités</i>	28
4 – Terminaison des traités	28
■ <i>Modification des traités</i>	28
a) Par un accord ultérieur	28
b) Par une pratique ultérieure	28
■ <i>Extinction des traités</i>	29
a) L'exception d'inexécution	29
b) Le changement fondamental de circonstances	29
Chapitre 2 – La coutume	31
1 – Les éléments constitutifs de la coutume	32
■ <i>L'élément matériel</i>	32
a) Les « précédents »	32
b) La répétition des précédents dans l'espace	32
■ <i>L'élément psychologique</i>	32

2 – L’opposabilité des normes coutumières	33
■ <i>Portée de la coutume</i>	34
■ <i>Rejet d’une coutume</i>	34
3 – Le processus de codification	34
■ <i>Fonction</i>	34
■ <i>Portée</i>	35
Chapitre 3 – Les principes généraux du droit	37
<hr/>	
1 – Les principes généraux de droit visés par l’article 38 du statut de la CIJ	37
■ <i>Origine</i>	37
■ <i>Contenu</i>	38
2 – Les principes généraux du Droit international	38
■ <i>Contenu de la notion</i>	38
■ <i>Fonction</i>	39
Chapitre 4 – Les actes unilatéraux	41
<hr/>	
1 – Les actes unilatéraux étatiques	41
■ <i>Les actes autonomes</i>	41
a) <i>Les réactions de l’État à l’opposabilité d’une situation juridique</i>	42
b) <i>Les promesses unilatérales</i>	42
■ <i>Les actes conditionnés par des normes internationales</i>	42
2 – Les actes unilatéraux des organisations internationales	43
■ <i>Les décisions</i>	43
a) <i>Un pouvoir réglementaire interne</i>	43
b) <i>Un pouvoir réglementaire externe</i>	44
■ <i>Les recommandations</i>	44

Chapitre 5 – Les moyens de détermination des règles de droit	47
1 – <i>La jurisprudence</i>	47
2 – <i>La doctrine</i>	48
3 – <i>L'équité</i>	48
Chapitre 6 – Droit international et droit interne	51
1 – <i>La coexistence des deux ordres juridiques</i>	51
2 – <i>La place des normes internationales dans le droit français</i>	51

PARTIE 2
Les acteurs

Chapitre 7 – L'État	57
1 – <i>Les éléments constitutifs de l'État</i>	57
■ <i>Le territoire</i>	57
a) <i>Le territoire terrestre</i>	58
b) <i>Les frontières</i>	58
c) <i>Le territoire aérien et le territoire maritime</i>	59
■ <i>La population</i>	59
a) <i>Les nationaux</i>	59
b) <i>Les étrangers vivant sur le territoire</i>	60
■ <i>L'autorité politique exclusive</i>	60
2 – <i>La souveraineté</i>	60
■ <i>Les caractères de la souveraineté</i>	61
■ <i>Les compétences de l'État</i>	61
■ <i>Les limites à la souveraineté</i>	62
a) <i>Les limites acceptées par l'État</i>	62
b) <i>Du « droit d'ingérence » à la responsabilité de protéger</i>	62

3 – La formation et la fin de l'État	63
■ <i>La naissance de l'État</i>	63
■ <i>La reconnaissance d'État</i>	64
a) Un acte discrétionnaire	64
b) Les caractères de la reconnaissance	65
■ <i>La succession d'États</i>	66
a) Définition	66
b) Problèmes juridiques	66
4 – Les relations diplomatiques et consulaires	67
■ <i>Les relations diplomatiques</i>	67
a) L'établissement et la rupture des relations diplomatiques	67
b) La mission diplomatique	68
c) Les fonctions de la mission diplomatique	69
d) Les immunités diplomatiques	69
■ <i>Les relations consulaires</i>	70
a) L'établissement et la rupture des relations consulaires	71
b) Le personnel	71
c) Les fonctions	71
d) Les immunités consulaires	72
Chapitre 8 – Les organisations internationales	73
1 – Diversité des organisations	73
■ <i>Définition</i>	73
■ <i>Classification</i>	74
2 – Création et participation	74
■ <i>La création</i>	74
■ <i>La participation</i>	75
a) Les modalités de participation	75
b) La qualité de membre	75
c) La disparition de l'organisation	76
3 – Les organes	77
■ <i>Classification</i>	77
■ <i>Les techniques de vote</i>	78

4 – La personnalité juridique	78
5 – Les compétences et moyens de l’organisation	79
■ <i>Des compétences limitées</i>	79
a) La délimitation des compétences	79
b) La diversité des compétences	79
■ <i>Des moyens différents</i>	80
a) L’accord de siège	80
b) Le personnel	80
c) Les finances	80
Chapitre 9 – Les ONG et les personnes privées	83
1 – Les organisations non gouvernementales	83
■ <i>Caractères généraux</i>	83
a) Définition	83
b) Importance	84
■ <i>Statut</i>	84
a) La reconnaissance internationale	84
b) Le statut consultatif	85
2 – Les individus : la protection internationale des droits de la personne humaine	86
■ <i>La protection universelle</i>	86
a) Les textes	86
b) Le contrôle	87
c) Une priorité pour l’ONU	88
■ <i>La protection régionale</i>	88
a) Les textes	88
b) Les recours devant la CEDH	89
3 – La responsabilité pénale des individus en droit international	90
■ <i>La Cour pénale internationale</i>	92

PARTIE 3

Les relations internationales

Chapitre 10 – La responsabilité des États **97**

1 – Le fait générateur **97**

- *L'origine de la responsabilité* 98
 - a) L'illicéité de l'acte 98
 - b) L'auteur de l'acte 98
- *Les circonstances excluant l'illicéité* 99
- *Le droit à agir en responsabilité* 100

2 – Le dommage **100**

- *Caractéristiques* 100
 - a) Conditions relatives au dommage 100
 - b) Conditions portant sur la victime 100
- *La réparation* 101
 - a) La restitution 101
 - b) L'indemnisation 102
 - c) La satisfaction 102

Chapitre 11 – Le règlement des conflits **103**

1 – Le règlement non juridictionnel **103**

- *Le règlement interétatique* 103
 - a) La négociation 103
 - b) Les bons offices et la médiation 104
 - c) L'enquête et la conciliation 104
- *Le règlement dans le cadre d'une organisation internationale* 104
 - a) L'ONU 104
 - b) Les organisations régionales 105

2 – Le règlement juridictionnel	106
■ <i>Les organes arbitraux</i>	106
a) L'origine	106
b) Le respect de la souveraineté des États	106
c) Constitution et compétences de l'organe arbitral	107
d) La sentence	107
■ <i>Les juridictions internationales</i>	107
a) Composition de la CIJ	108
b) Compétences de la CIJ	108
Chapitre 12 – Le recours à la contrainte	111
1 – L'interdiction du recours à la force	111
■ <i>Les traités avant 1945</i>	111
a) La SdN	111
b) Le Pacte Briand-Kellog	112
■ <i>Après 1945 : la Charte des Nations unies</i>	112
a) Le principe	112
b) Les exceptions	112
■ <i>Les contre-mesures</i>	113
a) Les contre-mesures étatiques	113
b) Les contre-mesures décidées par le Conseil de Sécurité	114
2 – La réglementation du droit du recours à la force	114
■ <i>Le droit de La Haye</i>	115
■ <i>Le droit de Genève</i>	115
Chapitre 13 – Le maintien de la paix	119
1 – Le chapitre VII de la Charte des Nations unies	119
■ <i>Le rôle du Conseil de Sécurité</i>	120
a) La constatation	120
b) Les actions	120
c) Les accords régionaux	121
■ <i>L'échec du système</i>	121
a) Les conséquences du veto	121

b) La résolution Dean Acheson, 377 (V)	122
■ <i>La mise en œuvre du système</i>	122
2 – Les opérations de maintien de la paix	123
■ <i>L'origine</i>	123
■ <i>Le fonctionnement</i>	123
a) Une action collective	123
b) Une action consensuelle	123
c) La multiplication des opérations de maintien de la paix	124

PARTIE 4

Les espaces

Chapitre 14 – La mer	127
1 – Les espaces marins placés sous juridiction nationale	128
■ <i>La mer territoriale</i>	129
a) Délimitation	129
b) Régime juridique	129
■ <i>La Zone Économique Exclusive</i>	129
a) Délimitation	129
b) Régime juridique	129
■ <i>Le plateau continental</i>	130
a) Délimitation	130
b) Régime juridique	130
2 – Les espaces internationalisés	131
■ <i>La haute mer</i>	131
■ <i>La Zone</i>	131
3 – Les institutions	132
■ <i>L'OMI</i>	132
■ <i>Le Tribunal international du droit de la mer</i>	133

Chapitre 15 – Les canaux et fleuves internationaux	135
1 – Les canaux internationaux	135
■ <i>Le canal de Suez</i>	135
■ <i>Le canal de Panama</i>	136
■ <i>Le canal de Kiel</i>	137
2 – Les fleuves et cours d'eau internationaux	137
■ <i>La liberté de la navigation</i>	137
■ <i>Les limites du principe de liberté</i>	138
Chapitre 16 – L'air et l'espace extra-atmosphérique	139
1 – L'espace aérien	139
■ <i>Le statut de l'espace aérien</i>	139
a) <i>L'espace aérien national</i>	140
b) <i>L'espace aérien international</i>	140
■ <i>Le régime de la navigation</i>	140
a) <i>Les aéronefs civils</i>	140
b) <i>Les aéronefs d'État</i>	141
■ <i>L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale</i>	141
2 – L'espace extra-atmosphérique	141
■ <i>Le statut de l'espace extra-atmosphérique</i>	142
a) <i>Non-appropriation nationale</i>	142
b) <i>Libre utilisation</i>	142
c) <i>Utilisation pacifique</i>	142
■ <i>Le régime des activités spatiales</i>	143
a) <i>Responsabilité de chaque État pour les activités conduites à partir de son territoire</i>	143
b) <i>Obligation de coopération</i>	143
Bibliographie	145

Liste des abréviations utilisées

AGNU	Assemblée générale des Nations unies
CDI	Commission du droit international
CE	Conseil d'État
CPI	Cour pénale internationale
CEDH	Cour européenne des droits de l'Homme
Conv. EDH	Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales
CES (ou ECOSOC)	Conseil économique et social (ONU)
CIJ	Cour internationale de Justice
CJUE	Cour de justice de l'Union européenne
CNUDM	Convention des Nations unies sur le droit de la mer
CPJI	Cour permanente de justice internationale
CSNU	Conseil de sécurité (ONU)
IRENA	Agence internationale des énergies renouvelables
MTPI	Mécanisme international pour les tribunaux internationaux
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OEA	Organisation des États Américains
OING	Organisation internationale non gouvernementale
OIT	Organisation internationale du travail
OMI	Organisation maritime internationale
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OSCE	Organisation de sécurité et de coopération en Europe
SdN	Sociétés des Nations
TANU	Tribunal administratif des Nations unies
TPIR	Tribunal pénal international pour le Rwanda
TPIY	Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie
ZEE	Zone économique exclusive

PARTIE 1

La formation du Droit international public

Chapitre 1	- Les traités	19
Chapitre 2	- La coutume	31
Chapitre 3	- Les principes généraux du droit	37
Chapitre 4	- Les actes unilatéraux	41
Chapitre 5	- Les moyens de détermination des règles de droit	47
Chapitre 6	- Droit international et droit interne	51

